

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



Faits marquants

- Le HCR a recherché des solutions durables pour environ 1 million de réfugiés afghans et 42 000 réfugiés irakiens vivant dans des zones urbaines de la République islamique d'Iran, en privilégiant le rapatriement librement consenti et la réinstallation. Quelque 10 000 réfugiés (près de 8 000 Afghans et plus de 1 500 Irakiens) ont bénéficié d'une aide pour regagner leur pays de leur plein gré, tandis que 410 Afghans ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Il est de plus en plus admis que le rapatriement librement consenti et la réinstallation doivent contribuer à une solution globale concernant la situation prolongée de réfugiés en République islamique d'Iran ; par conséquent, le HCR s'attache en priorité à renforcer l'autosuffisance

des réfugiés et à atténuer l'impact de leur présence sur les communautés d'accueil.

- Le Gouvernement a annoncé que les réfugiés enregistrés dans le pays bénéficieraient d'une couverture maladie universelle et a continué d'offrir une assurance-maladie gratuite pour trois maladies chroniques.
- Les quotas de places de réinstallation ont été augmentés pour les réfugiés afghans vulnérables en République islamique d'Iran. La constitution d'un Groupe de contact pour l'Iran devrait renforcer le soutien aux programmes destinés aux personnes réfugiées dans le pays et améliorer les perspectives, concernant des solutions durables.
- Les autorités ont enregistré quelque 2 millions de ressortissants afghans, jusqu'alors dépourvus de papiers.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1 027 600	1 027 600	-	-
	Iraq	45 700	45 700	-	-
	Pays divers	80	80	38	40
Demandeurs d'asile	Afghanistan	1 600	1 600	45	37
	Pays divers	140	140	35	36
Réfugiés rapatriés	Pays divers	20	-	-	-
Total		1 075 140	1 075 120		

| Environnement opérationnel |

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran est demeuré fidèle à sa tradition en matière de protection et d'assistance vis-à-vis des réfugiés, qui ont continué à avoir accès à l'éducation, aux services de santé et au marché de l'emploi grâce à des permis de travail temporaires. Cependant, la suppression en décembre 2010 des subventions relatives à certaines denrées alimentaires et à des combustibles devrait avoir un impact important sur les ménages réfugiés. Comme au cours des années précédentes, il a été difficile de venir en aide aux réfugiés enregistrés qui résident dans des zones déclarées « interdites ».

| Réalisations et impact |

• Objectifs et cibles prioritaires

Environnement de protection favorable

Une opération gouvernementale de grande envergure, menée en juillet-août 2010, a débouché sur l'enregistrement d'environ 2 millions de ressortissants afghans sans-papiers. Leur statut légal a été enregistré à l'occasion d'une opération de réenregistrement (*Amayesh VI*), dont les résultats n'ont pas encore été communiqués au HCR. Les comités de règlement des litiges ont été rétablis pour examiner des problèmes juridiques impliquant des réfugiés.

Procédures de protection équitables

- En janvier 2010, quelque 1 022 000 réfugiés afghans étaient inscrits sur les registres de l'Administration et détenaient des documents d'identité individuels (permis de séjour *Amayesh*). Le HCR a recommandé de mener une opération globale de réenregistrement de l'ensemble des

détenteurs de cartes *Amayesh* et a offert aux individus vulnérables l'aide financière nécessaire à leur réenregistrement.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Les réfugiés enregistrés ont eu accès aux systèmes juridiques du pays mais leurs démarches ont parfois été contrariées par la lenteur des procédures judiciaires et par leur mauvaise connaissance des lois et des formalités. Par conséquent, des individus ayant engagé des actions mineures au civil et désireux de bénéficier du rapatriement librement consenti ont été contraints de différer leur retour jusqu'à ce que leur action aboutisse. Le HCR a recruté 15 juristes iraniens pour dispenser des conseils juridiques gratuits et assurer au besoin une représentation et une aide. Ceux-ci ont été appuyés par 15 réfugiés afghans enregistrés, intervenant en tant que coordonnateurs. Les juristes recrutés par le HCR ont suivi plus de 4 000 affaires impliquant des réfugiés afghans enregistrés. Le Haut Commissariat a veillé à ce que tous les réfugiés aient accès à des services juridiques aux mêmes conditions que les ressortissants iraniens.

Besoins et services essentiels

- Le HCR a épaulé le ministère de la Santé dans ses efforts pour garantir à tous les réfugiés des soins de santé gratuits, semblables à ceux dont bénéficient les Iraniens. Deux dispensaires ont été construits et intégralement équipés, et l'Organisation a aidé une dizaine de milliers de réfugiés à faire face à leurs frais médicaux. Quelque 13 000 élèves réfugiés nécessitant ont reçu des malles scolaires et des fournitures. Plus de 4 000 réfugiés ont bénéficié de cours d'alphabétisation, de stages de formation technique et de campagnes de sensibilisation.

Dans le cadre d'un programme destiné à renforcer les moyens d'existence des réfugiés accueillis en République islamique d'Iran, le HCR a fourni une machine à moulures à ce réfugié afghan,



Autogestion et participation communautaires

- En février, le HCR a entrepris des évaluations participatives avec le concours du Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA) et d'ONG. L'Organisation a décelé des lacunes dans les domaines des moyens d'existence, de la santé, de l'éducation et du rapatriement, aussi bien dans les zones d'installation qu'en milieu urbain. Au cours de ces évaluations, des groupes de réfugiés d'âge et de sexe différent ont pris part à un dialogue ouvert. Au total, plus de 2 100 réfugiés enregistrés (près de 1 500 Afghans et plus de 600 Iraquiens) ont participé à ces évaluations.

Solutions durables

- Le HCR a cherché à faciliter le rapatriement librement consenti et la réinstallation, considérées comme les principales solutions durables pour plus d'un million d'Afghans et de 42 000 Iraquiens, réfugiés de longue date en République islamique d'Iran et vivant dans des zones urbaines. Plus de 10 000 réfugiés (près de 8 500 Afghans et plus de 1 600 Iraquiens) ont bénéficié d'une aide pour rentrer dans leur pays de leur plein gré ; dans le même temps, 410 Afghans ont été réinstallés dans des pays tiers. Tous les intervenants, y compris certains organismes gouvernementaux, ont eu de plus en plus tendance à admettre qu'à terme, l'intégration sur place deviendrait la solution pour un grand nombre de personnes réfugiées dans le pays. Le Haut Commissariat s'est attaché à proposer aux personnes relevant de sa compétence des activités destinées à renforcer leur autosuffisance, tout en recommandant au Gouvernement de créer un environnement où les réfugiés pourraient exercer des emplois rémunérés.

Relations extérieures

- Les relations et les contacts avec le BAFIA, les donateurs, les autres institutions onusiennes, les médias et les personnes relevant de la compétence du HCR ont été renforcés en 2010. Les donateurs ont généreusement répondu aux besoins humanitaires des réfugiés grâce à la création du Groupe de contact pour l'Iran, formé de pays donateurs.

Logistique et appui aux opérations

- Dans le cadre des mécanismes de coordination établis avec le BAFIA, le HCR a entrepris des visites régulières de suivi dans tous les sites d'exécution des projets à travers le pays. Les partenaires d'exécution ont bénéficié de formations assurées par le HCR sur les programmes et la gestion financière ; ce qui les a aidés à respecter les conditions requises pour les accords de sous-traitance, concernant la vérification financière et les rapports d'audit.

| Contraintes |

Les procédures administratives, concernant notamment les autorisations pour les visites sur le terrain et les activités des ONG, ont entravé l'exécution d'activités planifiées. Il est

demeuré très difficile de venir en aide aux réfugiés enregistrés résidant dans des zones déclarées « interdites ».

| Informations financières |

Le financement de l'opération en Iran a augmenté régulièrement au cours de trois dernières années mais les contributions n'ont couvert qu'environ 50 pour cent des besoins opérationnels globaux, compte tenu de la taille de la population réfugiée et de l'ampleur des besoins. Le HCR a donc été contraint de hiérarchiser ses activités, y compris l'assistance médicale essentielle destinée aux réfugiés vulnérables. Les contributions affectées pour la République islamique d'Iran sont passées de 6,9 millions de dollars E.-U. en 2009 à 15,4 millions en 2010. Le Haut Commissariat a organisé régulièrement des réunions d'information et des visites sur le terrain à l'intention de donateurs et d'autres intervenants ; parallèlement, les contributions des donateurs ont été rendues publiques et des supports promotionnels installés dans les sites et les régions d'exécution des projets.

| Organisation et mise en œuvre |

Le HCR disposait d'une délégation à Téhéran, de trois sous-délégations à Machhad, Kerman et Ahwaz, d'un bureau de terrain à Dogharoun et de deux centres de rapatriement librement consenti respectivement situés à Chiraz et Ispahan. Les bureaux de Dogharoun et d'Ahwaz ont permis au HCR d'assurer que le rapatriement des Afghans et des Iraquiens était librement consenti et entrepris dans la sécurité et la dignité.

| Présence du HCR en 2010 |

□ Nombre de bureaux	7
□ Effectifs totaux	117
Internationaux	10
Nationaux	104
JEA	1
Autres	2

| Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a participé aux travaux de cinq groupes thématiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) : réduction de la pauvreté, santé, lutte et prévention contre la drogue, gestion des opérations en cas de catastrophe et environnement. Cet effort a conduit l'Équipe des Nations Unies dans le pays à accorder davantage d'attention à la problématique des réfugiés lors de l'élaboration de ses politiques et dans ses rapports sur les activités de l'ONU dans le pays. Pour la première fois, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et le Gouvernement ont envisagé d'inclure les questions liées aux réfugiés dans le PNUAD.

| Évaluation générale |

L'opération en Iran a été une entreprise complexe, visant principalement à apporter des solutions durables aux réfugiés, à plaider pour un environnement propice à la

prolongation de leur séjour en République islamique d'Iran, à les doter de moyens plus solides pour gagner leur vie et à attirer davantage l'attention des parties prenantes sur la situation difficile des populations réfugiées dans le pays. La procédure de décaissement des fonds destinés aux partenaires a été révisée afin de réduire au minimum les délais administratifs. Une attention accrue a été accordée au renforcement des capacités du personnel national et à la réduction des délais précédant l'arrivée des fonctionnaires internationaux afin de garantir l'exécution ininterrompue des activités.

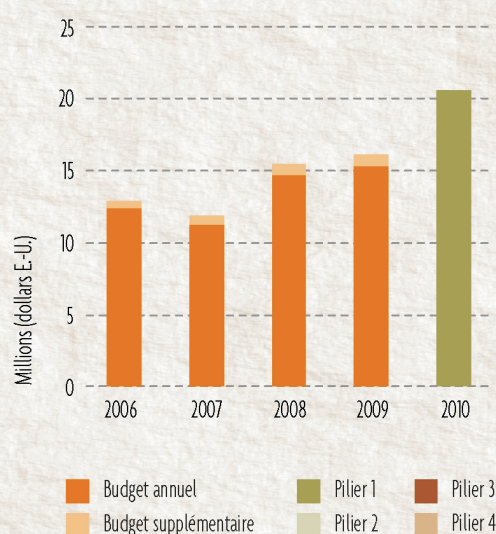
Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Bureau des étrangers et de l'immigration (ministère de l'Intérieur), ministères de l'Éducation et de la Santé, Organisation pour la promotion de l'alphabétisation, Organisation de formation technique et professionnelle, Direction de l'aide sociale à l'échelon central et provincial

ONG : Association de planning familial de la République islamique d'Iran, Association pour la protection des enfants souffrant du cancer, *Iraqi Refugee Aid Council, Rebirth Charity Organization*

Dépenses en République islamique d'Iran 2006 - 2010



Budget, revenus et dépenses en République islamique d'Iran | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
BUDGET FINAL	36 534 955	36 534 955
Revenus issus des contributions ¹	15 402 791	15 402 791
Autres fonds disponibles	5 343 557	5 343 557
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	20 746 348	20 746 348

VENTILATION DES DÉPENSES

Environnement de protection favorable

Cadre juridique national	102 922	102 922
Politiques de migrations nationales et régionales	42 076	42 076
Coopération avec les partenaires	26 276	26 276
Politiques de développement national	42 076	42 076
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	24 075	24 075
Accès au territoire	18 639	18 639
Non-refoulement	18 640	18 640
Protection de l'environnement	42 076	42 076
Gestion renforcée des urgences	66 150	66 150

Sous-total

382 928

382 928

Procédures de protection équitables

Enregistrement et établissement de profils	154 194	154 194
Accès aux procédures d'asile	54 436	54 436
Détermination de statut juste et efficace	54 436	54 436
Documents individuels	104 751	104 751
Documents d'état civil	85 349	85 349

Sous-total

453 166

453 166

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	208 232	208 232
Protection des enfants	205 539	205 539
Liberté de mouvement	89 851	89 851
Détention non arbitraire	170 497	170 497
Accès aux solutions juridiques	433 043	433 043
Sous-total	1 107 162	1 107 162
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>		
Nutrition	83 108	83 108
Abris et autres infrastructures	722 126	722 126
Articles ménagers et d'hygiène de base	438 412	438 412
Soins de santé primaire	3 728 525	3 728 525
VIH et sida	183 976	183 976
Éducation	268 245	268 245
Services d'assainissement	254 709	254 709
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	502 771	502 771
Sous-total	6 181 873	6 181 873
<i>Autogestion et participation communautaires</i>		
Évaluation participative et mobilisation communautaire	229 867	229 867
Autogestion de la communauté et représentation équitable	223 008	223 008
Gestion et coordination des camps	173 215	173 215
Autosuffisance et moyens d'existence	335 027	335 027
Sous-total	961 117	961 117
<i>Solutions durables</i>		
Retour volontaire	1 487 962	1 487 962
Réinstallation	483 693	483 693
Sous-total	1 971 655	1 971 655
<i>Relations extérieures</i>		
Relations avec les donateurs	63 609	63 609
Mobilisation des ressources	61 852	61 852
Partenariats	70 245	70 245
Information	90 604	90 604
Sous-total	286 309	286 309
<i>Logistique et appui aux opérations</i>		
Chaîne d'approvisionnement et logistique	541 678	541 678
Gestion de programme, coordination et appui	1 778 878	1 778 878
Sous-total	2 320 555	2 320 555
Versements aux partenaires d'exécution	7 080 886	7 080 886
Autres objectifs	697	697
Total	20 746 348	20 746 348

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.